



**Séance du Conseil général du 22 octobre 2018 à 20h00
au Polymatou (collège de Bevaix)**

Ordre du jour :

1. Appel nominal.
2. Procès-verbal de la séance du 27 août 2018.
3. Correspondance.
4. Règlement sur les déchets.
5. Adhésion de la commune au syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL).
6. Demande d'un crédit d'engagement de Fr. 115'000.- pour le changement de la station UV de la station de pompage d'eau potable de Moulin à Gorgier.
7. Demande d'un crédit d'engagement de Fr. 972'000.- pour la réfection de la rue de la Gare et du chemin des Prés à Bevaix.
8. Demande d'un crédit d'engagement de Fr. 58'500.- pour l'achat d'un véhicule de voirie.
9. Validation de l'organe de révision pour les exercices 2018 à 2020.
10. Validation des comités des assemblées villageoises de Vaumarcus-Vernéaz, Gorgier-Chez-le-Bart et Saint-Aubin-Sauges.
11. Présentation du programme de législature.
12. Rapport du Conseil communal sur la stratégie forestière.
13. Motion du parti socialiste sur la pollution lumineuse.
14. Motion des verts pour des énergies renouvelables à la buvette de la Pointe du Grain.
15. Motion des verts concernant l'évacuation des eaux usées à la buvette de la Pointe du Grain.
16. Informations du Conseil communal.
17. Interpellations, questions écrites et divers.

La séance est publique.

Le Conseil communal

Saint-Aubin-Sauges, le 3 octobre 2018